



LE FOYER
— NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

ACCUEILLIR - HÉBERGER - ACCOMPAGNER - INSÉRER

RAPPORT D'ACTIVITE 2008
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 MAI 2009



-  HÉBERGEMENT D'URGENCE
-  HÉBERGEMENT D'INSERTION
-  ACCUEIL DE JOUR
-  ATELIER D'INSERTION
-  ACCOMPAGNEMENT
-  SANTÉ
-  BRIC À BRAC

HEBERGEMENT D'URGENCE

■ VILLEFRANCHE MONTMARTIN
96, RUE DU STADE MONTMARTIN - 69400 GRIEZE
24 PLACES



■ L'ESCALE
79, RUE EUGÈNE PONS - 69004 LYON
30 PLACES



■ AUBERGE DES FAMILLES
122 RUE DE GERLAND - 69007 LYON
38 PLACES



■ GYMNASSE CLÉMENCEAU
66, RUE BÉCHEVELIN - 69007 LYON
SUR RÉQUISITION DU PRÉFET
100 PLACES



■ CENTRE GABRIEL ROSSET - LE 122
3, RUE PÈRE CHEVRIER - 69007 LYON
191 PLACES



ACCUEIL DE JOUR

■ ACCUEIL LA MAIN TENDUE
317, RUE DECHAVANNE - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE
60 PERSONNES PAR JOUR



■ LA RENCONTRE
2, RUE FELLETTIER - 69004 LYON
50 PERSONNES PAR JOUR



■ RELAIS SOS
90, RUE MARIUS BERLIET - 69008 LYON
100 PERSONNES PAR JOUR



■ ACCUEIL SAINT-VINCENT
10, RUE BELLÈVRE - 69005 LYON
90 PERSONNES PAR JOUR



HEBERGEMENT D'INSERTION

■ ANTENNE FAMILLES
8, BIS RUE FERRER - 69000 CALLURE
50 PLACES



■ LA CHARDONNIÈRE
65, GRANDE RUE - 69340 FRANCHEVILLE
68 PLACES



■ AUBERGE DES FAMILLES
122 RUE DE GERLAND - 69007 LYON
12 PLACES



■ RÉSIDENCE LE "85"
85, RUE SÉBASTIEN GRYPHE - 69007 LYON
20 PLACES



■ RÉSIDENCE LES HORTENSIAS
68, RUE SÉBASTIEN GRYPHE - 69007 LYON
22 PLACES



■ RÉSIDENCE LE BORDEAUX
ACTION FAMILLES
1, RUE DU BELIER - 69002 LYON
100 PLACES



■ RÉSIDENCE LE BORDEAUX
FOYER EUGÈNE PONS
1, RUE DU BELIER - 69002 LYON
25 PLACES (JEUNES DE 18 À 28 ANS)



■ ANTENNE FAMILLES
2, RUE DES SAULES - 38280 VILLETTE D'ANTHON
60 PLACES



ATELIER D'INSERTION

■ ATELIER POLYVALENT
58, QUAI GILLET - 69004 LYON
9 POSTES



■ ATELIER TRI OBJETS
58, QUAI GILLET - 69004 LYON
7 POSTES



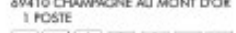
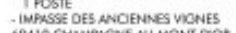
■ ATELIER TRI TEXTILE
17, RUE DE TOULON - 69007 LYON
24 POSTES



■ ATELIER ENTRETIEN
3, RUE PÈRE CHEVRIER - 69007 LYON
NETTOYAGE - BUANDERIE - MAINTENANCE
13 POSTES



■ RECYCLERIES
- 82, AX APOLLINAIRE - 69009 LYON
1 POSTE
- 29 ROUTE DE LA GARE - 69340 FRANCHEVILLE
1 POSTE
- IMPASSE DES ANCIENNES VIGNES
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR
1 POSTE



■ ATELIER TRANSPORT
85, RUE SÉBASTIEN GRYPHE - 69007 LYON
10 POSTES



■ ATELIER CUISINE
3, RUE PÈRE CHEVRIER - 69007 LYON
10 POSTES



SANTÉ

■ LIEU D'HYGIÈNE
3, RUE PÈRE CHEVRIER - 69007 LYON
1 300 SOINS PAR AN



■ POINT SANTÉ
3, RUE PÈRE CHEVRIER - 69007 LYON
6 000 CONSULTATIONS PAR AN



■ LITS DE REPOS
1, RUE DU BELIER - 69002 LYON
12 PLACES



BRIC A BRAC

■ BARABAN
130 BIS RUE BARABAN - 69003 LYON
TÉL. : 04 72 34 84 46

■ CROIX-ROUSSE
19, RUE PALLIERON - 69004 LYON
TÉL. : 04 72 07 94 89

■ GUILLOTIÈRE
56, RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON
TÉL. : 04 72 73 09 27

■ OULLINS
6, RUE PIERRE SEWARD
69600 OULLINS
TÉL. : 04 72 66 95 02

■ VAISE
21, RUE BERJON - 69009 LYON
TÉL. : 04 78 47 13 47

■ VILLEFRANCHE /S
317, RUE DECHAVANNE
69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE
TÉL. : 04 74 60 47 62



VEILLE SOCIALE
TÉLÉPHONIQUE

- ORIENTATION
- SIGNALEMENT
- ÉCOUTE

RÉGULATION DE 208 PLACES



LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

CAPACITÉS MAXIMALES :

- ACCUEILS DE JOUR : 300 PERSONNES
- HEBERGEMENT D'URGENCE : 383 PLACES
- HEBERGEMENT D'INSERTION : 369 PLACES

LÉGENDE





Photo : Muriel CHAULET - Lyoncityoyen

RAPPORT MORAL

En ces temps de crise, il nous faut rappeler avec force notre **vocation d'urgentiste de l'action sociale**.

Cette vocation se retrouve dans les missions, la stratégie et le plan d'actions du Foyer, voté par votre Conseil d'Administration le 24 juin dernier. Ce plan a été établi par 8 groupes de travail associant bénévoles et salariés. Il concerne principalement :

- la place des passagers au Foyer,
- la création d'un service de ressources bénévoles,
- le développement des accueils de jour,
- le renforcement de l'accompagnement des personnes en insertion,
- le devoir de rigueur et de transparence dans l'utilisation de nos ressources
- et l'importance de la communication pour la sensibilisation du public à la pratique de la solidarité...

Il a guidé notre action en 2008 et sa mise en place se poursuivra tout au long de l'année 2009.

Nous souhaitons, avec ce rapport moral, vous faire partager quelques uns de ses aspects qui nous paraissent primordiaux.



Chambre à la Résidence la Chardonnière

L'amélioration des conditions d'accueil de nos passagers a été, et reste, notre priorité, avec :

« En ces temps de crise, il nous faut rappeler avec force notre vocation d'urgentiste de l'action sociale. »

■ la spécialisation de nos sites d'hébergement : urgence, stabilisation, familles ou isolés...

■ l'acquisition de la Chardonnière à Francheville, qui nous permet tout à la fois de pérenniser nos structures et d'offrir de nouvelles capacités d'hébergement,

■ la construction de nouveaux locaux, notamment pour l'accueil de jour « le Relais SOS »,

■ le transfert de l'atelier de Tri textile qui permet d'accompagner le déve-

loppement de la collecte de vêtements et d'apporter de meilleures conditions de travail aux personnes en insertion,

■ le plan de rénovation, sur 3 ans, de plusieurs immeubles pour améliorer les conditions de vie des résidents...

La reconnaissance des actions du Foyer est une de nos préoccupations majeures.

Nos 59 ans d'expérience nous autorisent à faire partager, voire faire reconnaître, notre travail d'urgentiste du social et nos propositions pour l'amélioration des conditions de vie des personnes à la rue.

■ Ainsi nous avons pu rencontrer la mission sénatoriale sur l'exclusion, Monsieur le « Super Préfet » Alain Régnier, et Monsieur Etienne Pinte, parlementaire en mission auprès du Premier Ministre.

Notre Directeur a été un des intervenants au colloque « Un an après le droit au logement opposable ».

Certaines de nos propositions concernant les accueils de jour ou la prise en charge spécifique des plus déstructurés, ont été reprises dans des rapports officiels et dans la loi de mars 2009 sur le logement dite Loi Boutin.

■ Nous avons créé un comité d'observation et d'étude, qui a pour objectif de mieux connaître le besoins des sans abri et de mieux orienter nos actions pour l'avenir.

Composé d'élus, de représentants de l'Etat, de médecins, de sociologues, de travailleurs sociaux, de bénévoles et salariés du Foyer, il a eu comme premier thème de travail les « travailleurs pauvres ».

■ Nos accueils de jour ont organisé 2 colloques sur les thèmes : « Errance et Handicap », « Accueil de jour et urgence sociale »...

Enfin, nous avons décidé d'avoir une présence permanente à Paris auprès du Parlement, des Services de l'Etat, des organismes et associations concernées par les sans domicile et les médias nationaux.

Depuis plusieurs mois, la demande d'hébergement est en forte augmentation.

Nous avons apporté une contribution financière au renforcement des équipes du 115 et notre accueil reste toujours inconditionnel pour ceux qui frappent à notre porte.



Nous devons être plus attentifs aux plus faibles :

- en les associant davantage à la vie du Foyer,
- en communiquant mieux pour porter leur parole auprès du plus grand nombre,
- en pérennisant nos lieux d'hébergement par l'achat du 122 rue de Gerland dont nous sommes locataires, avec les travaux nécessaires pour un meilleur accueil des familles,
- en nous implantant de façon durable à Villefranche sur Saône avec une

structure d'hébergement et un accueil de jour mieux adapté à la demande.

Afin de « réussir pour les plus pauvres », nous avons besoin :

■ de financements pérennes.

Le budget 2009 du Foyer s'élève à 10,5 millions d'euros en progression de 10% par rapport à l'an dernier. Notre budget a doublé en 5 ans et nous devons trouver par nous mêmes près de la moitié de notre financement, d'où l'importance des dons que nous recevons, de nos activités marchandes, des arbres de la solidarité, de la captation de l'I.S.F...

Par ces temps de crise, les financements ont tendance à diminuer, alors que les besoins sont en augmentation. Nous remercions tous les donateurs et les bénévoles, salariés, membres du Comité des Amis, qui donnent leur temps et leur énergie pour trouver les ressources nécessaires à toutes nos activités.

■ **de bénévoles et de salariés.** 150 salariés et plus de 1000 bénévoles se relaient chaque jour, dans la complémentarité, au fonctionnement du Foyer. Nous avons recruté un responsable des ressources humaines pour nous adapter à l'augmentation des besoins, à la création et au développement des activités, en donnant à chacun la possibilité d'évoluer dans sa carrière ou son engagement

Avec une nouvelle identité visuelle, plus actuelle, correspondant aux valeurs et missions du Foyer (esprit de charité et ouverture à l'autre, engagement des bénévoles et salariés, nos missions pour prévenir et réagir), avec la vision que **tous, nous devons nous sentir concernés et aider les sans-abri.** De plus, ce nouveau logo se veut fédérateur pour nos 7 « métiers » et nos 36 implantations géographiques.

pour avoir en 2008, accueilli, hébergé, accompagné et inséré plus de 3 400 personnes, isolés, couples, familles.

Qu'en cette période de crise, ils continuent à **donner la priorité aux plus faibles.** Cette priorité, nous avons la mission de la dire et de la rappeler à chacun. Nous avons le devoir de la rappeler aux décideurs, aux collectivités, aux services de l'Etat ; nous avons le devoir de leur demander d'avoir le courage politique de le reconnaître et d'encourager les activités des associations qui se consacrent aux plus démunis.

Nous avons le devoir de dire qu'à la sortie de la crise, les plus faibles seront encore plus faibles. Il est donc nécessaire de « bâtir une communauté nationale fraternelle, expression de notre aspiration à une vie commune. La fraternité est un objectif qui donne sens à la vie sociale. Elle passe par l'attention aux plus fragiles et le respect de chaque personne humaine »*.

Le Foyer est, et demeurera une « école de la vie » qui nous invite à changer notre regard sur l'Autre. ■

Benoît VIANNAY
Président

En conclusion

Tout d'abord, que les bénévoles et les salariés du Foyer soient remerciés

* Message du Conseil permanent de la Conférence des évêques de France.



© MaG - Fotolia.com



Photo : AGORA Europe

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Colloque «Un an après la loi DALO»

INTRODUCTION

Si cette année nous semble si particulière, c'est parce qu'elle compte sans doute parmi celles importantes vécues au Foyer.

En 2008, le DALO est devenu effectif, passant d'un droit très théorique à une réalité juridique. Les ménages privés de logement ont acquis un droit véritable et concret.

Tout au long de l'année, le Foyer a

largement collaboré à la création, en ces premières semaines de 2009, à la nouvelle **Maison de la Veille Sociale**, outil devant rapidement fluidifier les parcours et permettre de débloquer des situations de mal logement comparables à celles que Gabriel Rosset en son temps avait connu.

2008 restera l'année, où, après plus d'un an de négociations, de crainte et d'espoir, les sœurs Franciscaines de Francheville ont accepté de nous vendre **La Chardonnière**.

Ce domaine, de plus de 5 hectares, est en train de révolutionner le Foyer. Parce qu'il représente la concrétisation de sa réflexion stratégique : en offrant des conditions d'accueil exceptionnelles - en améliorant un peu plus notre dispositif par des places nouvelles - en permettant de recentrer au cœur de Lyon les places d'accueil d'urgence qui, ailleurs qu'au Foyer, deviennent de plus en plus rares...

Cette année est aussi importante pour nous tous, parce que nous nous sommes **mieux organisés**, nous avons **davantage coordonné** nos activités, de nouveaux salariés, aux profils nouveaux, nous ont rejoints, sans parler des bénévoles qui se présentent chaque jour en quête d'être utiles.

2008 nous a prouvé que notre sys-

tème associatif demeure un modèle incontestablement imparfait mais tout de même idéal pour faire avancer nos idées, par la concertation, par l'association de tous à un projet commun, celui de résoudre ce paradoxe chaque jour répété : **allier urgence et insertion** au profit des plus démunis de nos concitoyens.

Si 2008 fut une année exceptionnelle, alors 2009 l'est assurément aussi.

Exceptionnelle car nous ne pouvons nous résoudre à croiser ces familles mendiant et squattant à quelques rues du Foyer.

Nous ne pouvons rester insensibles à ces hommes franchissant les portes de nos foyers, usés, cassés, salis. La violence dans le regard de ces jeunes que nous croisons chaque jour continue à nous sembler extraordinaire. Le désespoir de ces couples, toujours plus jeunes, est pour nous inoubliable.

Le projet que partagent tous les membres du Foyer est exceptionnel lui aussi : **agir et lutter chaque jour pour que la pauvreté et l'exclusion ne soient jamais une réalité ordinaire.** ■

Alexandre FREDERICQ
Directeur

MISSION

Numéro d'appel d'urgence, gratuit, destiné aux personnes sans abri et en grande difficulté. Le «115» assure une mission d'accueil, d'écoute et d'information ainsi qu'une mission d'évaluation et d'orientation, notamment vers l'hébergement.

Dans le département du Rhône, le «115» fonctionne 24 h/24 et 365 jours par an.

La mission du «115» est une mission d'intérêt général et social, déléguée par l'État au Foyer depuis 1998.

Il permet à toute personne en difficulté de trouver une solution à ses problèmes d'hébergement ou tout simplement de répondre à des besoins fondamentaux comme se vêtir, manger, dormir au chaud, se soigner.

© claudio - Fotolia.com



LA VEILLE SOCIALE TÉLÉPHONIQUE LE 115

Les appels au «115» se succèdent, toujours aussi nombreux, porteurs de situations difficiles, parfois dramatiques et douloureuses : femmes seules sortant de maternité avec des nouveau-nés, engendrant ainsi des S.D.F. de quelques jours ; malades « psy » dont la seule incohérence du discours nous laisse

mesurer l'immensité de leur désarroi, leur égarement, et pour qui le «115» devient un repère temporel ; jeunes majeurs de 18 ans en rupture familiale plus fragiles que jamais, exposés au danger de la rue ; familles déboutées de leurs demandes d'asile ayant fui les exactions de leur pays d'origine ou nourrissant l'espoir d'une

vie meilleure en France, familles vivant de manière précaire dans des campements, indignant le voisinage qui alerte le «115»,... ; enfin cette majorité de S.D.F. dit « classiques », ceux qui appellent tous les jours, majorité d'hommes seuls, connus du «115» depuis une ou plusieurs années, ceux que, ni l'accompagnement, ni le



QUEL PROFIL ?

Résultat de l'enquête flash pour connaître les profils des personnes hébergées dans les structures d'hébergement d'urgence, orientées par le 115, ainsi que les personnes restées sans offre d'accueil.

- les bénéficiaires sont majoritairement des **personnes isolées**
- âgés de **26 à 45 ans**
- plus de 40 % n'ont **aucune ressource**
- près de 80 % sont **sans emploi**
- ces personnes résidaient auparavant majoritairement dans des **structures d'hébergement d'urgence ou chez des tiers**
- leur durée d'errance est de plus de **6 mois**.

P.A.R.S.A., n'ont réussi à stabiliser. Le «115» est un peu cette plaque sensible, cellule photographique qui capture des moments de vie.

La période hivernale, de novembre à avril, reste un temps fort qui connaît des moyens renforcés en capacité d'hébergement, du personnel supplémentaire au niveau des écoutants, des moyens mobiles complémentaires ...

Très médiatisé, le «115» est sollicité par des particuliers qui nous signalent des situations de personnes vivant dans la rue ou réfugiées dans toute sorte d'abri de fortune : en 2008, ce

sont 2.909 signalements qui nous sont parvenus soit 6.347 appels reçus, en augmentation de 13,54 % par rapport à 2007.

En matière d'hébergement, le «115» a géré moins de 250 places en raison de la transformation de places d'urgence en places de stabilisation. Ce n'est qu'à partir de novembre que les moyens ont été renforcés avec la mise à disposition de 344 places. Ces effets ne se feront ressentir que pour l'activité 2009 tout comme les dispositions prises par la D.D.A.S.S. de recourir à de nuitées d'hôtel en toute fin d'année.

Après une forte augmentation pendant quatre ans, 2008 aura représenté une phase de stabilisation du nombre des demandes d'hébergement qui est tout de même passé de 69.910 à 115.039 en quatre ans, soit une augmentation de près 65 %.

Parallèlement le nombre de demandes non satisfaites est passé, en un an, de 23 % à 28 % en raison de la diminution du nombre de lits d'urgence disponibles. Enfin le nombre total d'appels au «115» a continué à augmenter pour un total de 195.947 en 2008, en progression de 3 %.



QUELQUES CHIFFRES

- Nombre total d'appels : 195 947
- 2 909 signalements
- Gestion en direct de 178 à 344 lits
- **Personnel** : 10 ETP
- **Budget annuel** : 435.145 €
- **Financement** :
Etat 91 %
Foyer 9 %

MISSION

hébergement d'urgence
inconditionnel et immé-
diat.

■ Pour hommes seuls et
couples :

CENTRE GABRIEL ROSSET

191 places
3 rue Père Chevrier
69007 LYON

■ Pour familles et couples :

L'AUBERGE DES FAMILLES

38 places
122 rue de Gerland
69007 LYON

■ Pour isolés et couples :

VILLEFRANCHE MONTMARTIN

24 places
Rue du stade Montmartin
69400 Villefranche-sur-
Saône

■ Pour isolés et ménages
monoparentaux :

L'ESCALE

30 places
79 rue Eugène Pons
69004 LYON



© Pascal Deloche - Godong



HEBERGEMENT D'URGENCE

L'accueil au Centre Gabriel Rosset

A l'instar de la quasi-totalité de nos activités, nos actions d'hébergement d'urgence ont été marquées par l'acquisition de la Chardonnière au cours de l'été qui a permis de redéployer plusieurs unités de stabilisation et d'insertion.

En conséquence, le Centre Gabriel Rosset, l'Auberge des Familles, ont pu déployer sereinement leurs activités.

Ces transferts ont permis le repositionnement des structures d'urgence au centre ville de Lyon.

Le Centre Gabriel Rosset a ainsi vu sa dimension d'accueil inconditionnel et immédiat renforcée. Les unités de stabilisation ainsi que les « Lits de repos » ayant été redéployés, le « 122 » intégré, le plus important centre d'accueil d'urgence de toute la région peut désormais distribuer près

de 90 places chaque jour au «115» du Rhône, une soixantaine étant réservées à l'accueil de tout passager se présentant à la porte.

Les équipes utilisent finalement les quelques cinquante ultimes places afin de stabiliser les passagers désirant et pouvant initier un parcours d'insertion.

Il est peu de dire qu'à l'orée de l'année 2007, le Foyer nourrissait les plus

vives inquiétudes quant au devenir de son action d'accueil d'urgence des familles situées à Vénissieux. 50 adultes et enfants étaient ainsi à la merci de la fermeture de cet établissement qui arrivait inexorablement au terme d'une location des plus précaires. Le

« 122 » représentait la meilleure opportunité afin de stabiliser cette structure d'accueil de façon définitive dans des locaux qui, de plus, pourraient nous être cédés par la Ville de Lyon au cours de l'année 2009. Les transferts mentionnés plus haut effectués,

l'Auberge des Familles regagnait ses nouveaux quartiers au 122 rue de Gerland (Lyon 7^{ème}) à compter du 22 octobre dernier à la satisfaction unanime des familles et des personnels.

lieu, qui, de par sa capacité d'accueil en chambres individuelles, représente un apport qualitatif et quantitatif indéniable et particulièrement apprécié en cette période de tension de la demande d'hébergement. ■

Deux structures temporaires

Enfin, deux structures temporaires sont venues compléter le dispositif à l'amorce de l'hiver 2008-2009 :

Au nord de Lyon, le centre Villefranche-Montmartin a accueilli, pour la troisième année consécutive, une vingtaine d'isolés et quelques couples dans une structure modulaire en algécos. Dorénavant bien repérée par la population caladoise, et par les associations locales, ce centre recherche toujours la pérennisation de ses activités. Le Foyer a répondu à un appel à projet lancé conjointement par la Communauté d'Agglomération de Villefranche-sur-Saône et la DDASS du Rhône pour la création d'un C.H.R.S. d'insertion auquel nous souhaiterions adjoindre cette activité d'accueil d'urgence.

Enfin, l'Escale a pu ouvrir ses portes dans les anciens locaux du C.H.R.S. Eugène Pons à la Croix Rousse en attente d'affectation. Le 14 novembre, quelques 30 isolés ou ménages monoparentaux ont pris possession de ce



Photo : Fabrice Jannier

L'Auberge des Familles

QUELQUES CHIFFRES

- 283 places
- 77 134 nuitées
- Durée moyenne de séjour : 31,5 nuits
- 2 449 personnes différentes accueillies
- Personnel : 35 ETP
320 bénévoles
- Budget annuel : 2.987.007 €
- Financement :
 - Etat 67 %
 - Ville de Lyon 10 %
 - Conseil général du Rhône 8 %
 - Cavigil 1 %
 - Foyer 14 %

MISSION

actions d'insertion par l'hébergement d'isolés, de couples et de familles

■ Pour hommes seuls :

Foyer Eugène Pons

25 places

1 rue du Bélier – 69002 LYON

Résidences le « 85 »

et « les Hortensias »

42 places

85 et 68 rue Sébastien Gryphe

/ 69007 LYON

■ Pour isolés :

Résidence la Chardonnière

68 places

65 Grande rue / 69340

FRANCHEVILLE

■ Pour couples et familles :

Résidence le Bordeaux

100 places

1 rue du Bélier / 69002 LYON

Antennes Familles

110 places

Caluire et Cuire (69300)

Villette d'Anthon (38280)

L'Auberge des familles

12 places

122 rue de Gerland

69007 LYON



Résidence La Chardonnière

Les actions d'hébergement d'insertion ne constituent pas une mission limitée à la seule prise en charge «hôtelière» d'hommes ou de femmes isolées, de couples et de familles. En effet, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri poursuit

l'œuvre de son fondateur en associant obligatoirement à ses actions d'hébergement de moyen et long séjours, des actions d'insertion très variées mais avec une identité partagée : **l'exigence.**

Les jeunes

Les jeunes du Foyer Eugène Pons sont tous issus de structures d'accueil d'urgence, de celles du Foyer comme de nos partenaires associatifs. Ainsi

nous garantissons un très bas niveau d'exigence à l'admission.

Pour autant, tous construisent avec l'équipe éducative et d'accompagnement un projet à leur mesure certes, mais avec l'exigence de décrocher in fine une formation et/ou un emploi ainsi que les ressources nécessaires à la gestion d'un logement.

La problématique de l'accès à un logement demeure la plus prégnante pour des jeunes qui obtiennent des emplois mais sont confrontés à la pénurie du marché.

Afin de proposer de nouvelles opportunités, le Foyer propose dorénavant son propre cautionnement à des régisseurs privés sollicités et désireux de s'engager à nos côtés.

Les Employés en Insertion

Les Employés en insertion pratiquent tous une activité dans les sept ateliers d'insertion de l'association. L'hébergement constitue souvent la première étape d'un parcours long de plusieurs mois pour des hommes issus des centres d'hébergement d'urgence et qui n'ont connu bien souvent au cours des dernières années qu'errance et inactivité.

Une chambre pour les premiers mois, puis l'obtention d'un appartement en sous location, constituent donc pour eux un changement radical de leur mode de vie.

Les couples et familles

Les couples et les familles redécouvrent la sécurité et la stabilité après des semaines, voire des mois, d'errance et de vie en squat, en campement ou carrément de rue.

Cette année, **107 ménages** ont in-

tégré notre trajectoire résidentielle avec pour contrat de s'impliquer dans des parcours d'insertion et d'intégration. L'hébergement à la Résidence Le Bordeaux, puis l'accès à un logement en Antenne Familles, ne constituent certainement pas une fin en soi.

Ainsi chaque étape se voit marquée tant par la contractualisation d'objectifs que par l'évaluation des résultats obtenus. Pour aider les familles, des séances d'information et de formation sont mises en place avec pour thème l'alphabétisation, l'instruction civique ou encore l'appropriation du logement. ■



Residence Le Bordeaux

QUELQUES CHIFFRES

■ **Capacité d'accueil :**
357 places

■ 105 306 nuitées

■ **Durée moyenne de séjour :** 155 nuits

■ **680 personnes différentes accueillies** (adultes et enfants compris)

■ **Personnel :** 31 ETP
250 bénévoles

■ **Budget annuel :**
2.507.319 €

■ **Financement :**

- Etat	64 %
- Conseil général du Rhône	22 %
- Foyer	14 %

MISSIONS

Mise à l'abri en journée, accueil convivial et actions d'orientation et d'accompagnement pour toutes personnes en situation d'exclusion ou de grande précarité.

Dans le dispositif de lutte contre l'exclusion, les Accueils de jour constituent la ressource ultime quand les personnes vivent en situation d'errance. Les pratiques des accueils de jour sont basées sur les principes de l'inconditionnalité, selon leurs spécificités. Les usagers ont aussi la possibilité d'être soutenus dans leurs démarches, de rencontrer des travailleurs sociaux ou d'être orientés vers les services sociaux.

Les Accueils de jour jouent aussi un rôle de prévention face aux dégradations de santé des usagers. Ils soutiennent également les personnes sans-abri confrontées au turn-over du « 115 » dans l'attente d'accéder aux places de stabilisation. Ils participent au maintien des usagers dans les différents dispositifs de logement ou d'insertion sociale. Pour cette population vulnérable, ils offrent la possibilité de développer et maintenir du lien social et de faire l'expérience d'une reconnaissance sociale.

■ **ACCUEIL LA MAIN TENDUE :**

317 rue Dechavanne – 69400 Villefranche sur Saône

■ **ACCUEIL SAINT VINCENT :**

10 rue Bellière – 69005 Lyon

■ **LA RENCONTRE :**

2 rue Pelletier – 69004 Lyon

■ **RELAIS SOS :**

90 rue Marius Berliet – 69008 Lyon



ACCUEIL DE JOUR

En 2008, l'investissement des bénévoles s'est encore accru (soit + 15 %), puisque 137 d'entre eux s'y sont engagés.

A leurs côtés 13 salariés, dont 6 travailleurs sociaux et 4 agents d'accueil, assurent la coordination et la dynamisation des équipes.

Les formes de fonctionnement en équipes bénévoles et professionnelles sont variées : à l'Accueil Saint-Vincent et à La Rencontre, les bénévoles assurent les différents services en interaction avec la conseillère sociale. Ils développent en particulier le pôle animation avec la participation active des



Animation au Relais SOS

usagers ; à l'Accueil la Main Tendue, les bénévoles animent, gèrent et assurent le fonctionnement des services, en synergie avec la responsable des Accueils de jour ; enfin au Relais S.O.S., les bénévoles participent à l'accueil et à l'orientation dans le cadre du Service d'Accueil et d'Orientation et de la gestion accompagnée du R.M.I., en

lien avec les professionnels, ainsi qu'aux différents services de base de l'accueil de jour.

Si l'année a été aussi marquée par la fermeture au public, pendant deux mois, de l'Accueil La Main Tendue, pour cause d'effondrement partiel, l'opportunité de disposer de trois logements en sous location a constitué une offre nouvelle et originale. Par ailleurs, on ne peut que regretter que le déménagement du Relais S.O.S. n'ait pu se réaliser dans les délais impartis et soit repoussé au premier trimestre 2009.

Le forum sur « Accueils de jour et urgence sociale » en janvier 2008 à Villefranche-sur-Saône et le colloque sur « Errance et Handicap » à Lyon en octobre 2008 ont été des temps forts de rencontres et d'échanges. Ils ont permis la mobilisation des usagers et des équipes d'accueil, notamment autour de pièces de théâtre et de films.

Enfin, les choix de développement basés sur la réflexion stratégique du Foyer favorisent le développement des Accueils de jour. Certaines expérimentations sont en cours, tel l'accueil spécifiquement féminin. La dynamique de participation financière des usagers a été imprimée dans l'ensemble des accueils de jour, de façon à éviter l'assistanat tout en garantissant une souplesse afin d'éviter l'exclusion des per-

sonnes sans ressources.

Les perspectives

Les perspectives pour 2009 sont multiples : développer plus encore la participation des usagers, ainsi que des réponses toujours plus adaptées à leurs besoins, en termes d'orientation, d'accompagnement, d'expression, de sorties et d'accès à la culture. Renforcer le personnel de façon à développer sur le plan qualitatif et à médiatiser les actions entreprises, en partenariat avec la commission inter-associative, l'O.R.S.P.E.R.E. (Observa-

toire Régional Rhône-Alpes sur la Souffrance Psychique en Rapport avec l'Exclusion), A.T.D. Quart Monde et l'université Lyon 2, au moment où la reconnaissance des Accueils de jour dans le paysage de l'urgence sociale pose question sur le territoire national.

Enfin, l'Etat, le Conseil Général du Rhône et la Ville de Lyon tendent à labelliser les accueils de jour. Une proposition de charte est en cours de négociation avec toutes les structures d'accueil de jour regroupées au sein d'une commission inter associative. ■

QUELQUES CHIFFRES

- Capacité d'accueil : 300 places
- 62 007 passages
- Moyenne de fréquentation : 246 personnes par jour
- Personnel : 13 ETP et 137 bénévoles
- Budget annuel : 915.765 €
- Financement :

Etat	65 %
Ville de Lyon	11 %
Conseil général du Rhône	4 %
Cavil	1 %
Foyer	19 %

MISSIONS

Activité d'insertion soutenue par un accompagnement social et d'orientation effective vers la formation et l'emploi.

80 postes dans
7 activités :

- Polyvalent,
- Entretien,
- Maintenance,
- Cuisine,
- Collecte,
- Recycleries
- Tri



ATELIER D'INSERTION

L'Atelier Tri Textile

Les ateliers du Foyer proposent 80 postes de travail dont la moitié sont ouverts à des hommes et des femmes orientés par l'ANPE, à qui nous proposons des contrats aidés.

Ils sont également ouverts à des usagers de l'association (Centre Gabriel Rosset, Accueils de Jour, Foyer Eugène Pons,) recherchant une période d'activité redynamisante. En 2008, les at-

eliers ont intégré et accompagné globalement 150 employés.

Ces postes de travail ne requièrent que peu d'expérience, voire de qualification. Ouverts au plus grand nombre, ils sont basés autant sur les métiers traditionnels du secteur de l'insertion par l'activité économique que sur ceux originellement occupés par le Foyer : collecte et tri de vêtements et d'objets en tous genres, mainte-

nance des locaux, production des repas pour les usagers des structures de l'association et de certains partenaires.....

Véritable poumon du Foyer, ces ateliers, qu'ils lavent les draps, repeignent les murs ou restaurent les équipements, représentent les premiers postes de travail occupés par certains, une nouvelle orientation professionnelle pour d'autres, un redémarrage

pour d'anciens ouvriers spécialisés... tous les employés du Foyer sont encadrés par des moniteurs techniques chargés de les accueillir et les former.

Le Service Insertion est l'employeur principal, puisqu'il intègre et accompagne 70 % des personnels en insertion. Ses volumes de production ont encore augmenté au cours de l'année 2008, puisque l'Atelier Tri Textile a constaté une augmentation de ses volumes traités de 8,5 %, la collecte à destination des Bric à Brac de 19,5 %, tout comme les transports internes de repas, de 18%. Les Services Généraux, en charge de l'administration et des moyens de l'association, sont spécifiquement chargés des ateliers de maintenance et de nettoyage, et ont compté jusqu'à 110 employés.

En 2008, nous avons organisé puis pris possession d'un nouveau centre de tri textile aux capacités de traitement dorénavant multipliées par trois. De même, une nouvelle Recyclerie, située à Francheville, a pu ouvrir ses portes, prémices d'un développement de notre outil de collecte de textile avec pour objectif un implantation de sites de collecte sur l'ensemble du territoire du Grand Lyon.

Les nombreux aménagements nouveaux, ainsi que la multiplicité des sites, bien que compensée par le caractère concentré des activités, ne ces-

sent de complexifier la tâche de nos ateliers d'insertion. De même, des difficultés de recrutement de moniteurs, comme de responsables des activités ont assez largement obéré l'activité au cours de l'année 2008.

Aujourd'hui, dotés du personnel en nombre et en qualité recherché, notamment avec des responsables dynamiques, les ateliers devraient en 2009 pouvoir se fixer de nouveaux objectifs.

La Mission Emploi-Formation

La Mission Emploi-Formation a, elle aussi, connu au cours de cette année un redéploiement important. Rattachée au dernier semestre au Service du Personnel, son champ d'intervention est dorénavant centré sur les personnels en contrats aidés du Foyer avec pour objectif d'atteindre en 2009 au moins 30% d'accès à l'emploi. Pour ce faire, les actions de recrutement, de formation, d'évaluation et de placement des salariés seront encore optimisées.

Le recrutement de bénévoles formés aux techniques de recherche d'emploi, comme ceux en charge du développement d'un portefeuille d'entreprise, sera nécessaire à l'atteinte de tels résultats. ■



La Recyclerie de Voise

QUELQUES CHIFFRES

- **239** personnes différentes accueillies (CAE, Employés en insertion, AVA)
- **Accès à l'emploi** : 20 %
- **Volume produits** : Textile : 1 107 Tonnes
Collecte : 3 989 m³
Repas : 215 000
Draps traités : 199 000
- **Personnel** : 25 ETP et 10 bénévoles
- **Budget annuel** : 1.030.331 €
- **Financement** : Foyer : 89 %
Conseil Régional Rhône-Alpes : 10 %
Etat : 1 %



Le soutien scolaire

ACCOMPAGNEMENT

MISSION

Affirmer un mode d'accompagnement spécifique et global (emploi, formation, logement, santé, administratif, financier, éducation, liens familiaux.....), caractérisé par le respect de la dignité de la personne.

L'accompagnement est une mission transversale et une activité présente au cœur de toutes les autres. En voici trois formes distinctes :

L'accompagnement des Passagers

Pour les passagers des centres d'hébergement d'urgence, la prise en charge des personnes sans domicile

fixe s'inscrit dans une action globale. Elle implique la combinaison de plusieurs axes de travail en accord avec l'utilisateur et en fonction des problématiques diagnostiquées par le travailleur social. Ainsi, l'accompagnement peut porter sur l'ouverture des droits, l'accès à un logement autonome, le retour aux soins ou la stabilisation avant un retour en famille. Tout ce processus nécessite du temps et demande la mise en place d'objectifs fixés à court,

moyen et long terme. L'année 2008 a été marquée par l'entrée en vigueur de la loi DALO, dont l'application pouvait laisser penser que l'accompagnement au logement des personnes sans domicile fixe s'en trouverait simplifié. Sans doute, mais nous constatons encore et encore l'incapacité de la majorité des passagers à intégrer un logement autonome, voire même un C.H.R.S. En effet, nombreux sont ceux qui souffrent de maladie mentale et/ou de handicaps multiples les

empêchant de gérer leurs revenus et d'investir un logement.

Il faut avoir à l'esprit qu'un travail d'étayage long et difficile est au préalable entrepris par l'équipe des travailleurs sociaux avant d'envisager une éventuelle admission en place de stabilisation, en C.H.R.S, ou en logement. Les passagers bénéficiant d'une telle prise en charge représentent la majorité de nos suivis (mise en place de démarches liées à la gestion ou au surendettement, régularisation des impôts etc).

Le P.A.R.

Au Pôle d'Accompagnement Renforcé (P.A.R.), l'accompagnement passe autant par les actions collectives, que les actes de soins et d'hygiène, les sorties de loisirs ou le maintien des usagers dans leurs droits de base. Conjointement avec l'usager, il est aussi pensé un projet de sortie autour duquel travailler. Nous nous inscrivons donc dans une démarche d'objectifs, tout en gardant à l'esprit la spécificité du public. Au P.A.R., les usagers ont besoin de temps pour se projeter dans l'avenir et on y accepte « les cycles de rechute ». Globalement, les prises en charge sont assez longues.

Qui plus est, le P.A.R ne vise pas la réinsertion parfaite. C'est avant tout

un temps de reconstruction propice à la redécouverte de soi et des autres. Bien que les effets soient difficiles à évaluer, il apparaît évident aux intervenants du P.A.R que le mieux être recherché existe. Etant donné le public ciblé, cette étape du P.A.R est le premier pas vers un épanouissement personnel et pose donc les bases d'une possible réinsertion à plus long terme.

L'accompagnement des Familles

L'accompagnement des familles passe, bien sûr, par un travail classi-

que d'accès et de maintien dans les droits administratifs et sociaux, l'obtention d'allocations, la scolarisation des enfants, l'affiliation à des systèmes de santé, la recherche d'emploi.... Mais pour nous, l'accompagnement de ces familles, c'est aussi les séances de formation obligatoires, ou encore le travail tenu et quotidien en Antenne Familles du chargé de site qui intervient comme garant de la « bonne » installation et de la « bonne » utilisation du logement mis à disposition. Grâce aux visites à domicile quasi quotidienne, il reste l'interlocuteur privilégié aussi bien des familles que des conseillères socia-

les et de l'OPAC du Rhône qui assure la gestion locative du parc de la S.A. d'H.L.M. Gabriel Rosset.

Le soutien scolaire a pour but d'accueillir, d'entourer, d'écouter et d'accompagner les enfants dans leurs devoirs afin qu'ils accèdent à la réussite scolaire avec l'objectif de leur permettre de construire une vie sociale et professionnelle satisfaisante pour pouvoir sortir durablement de la précarité. Réalisé par une équipe de plus de 50 bénévoles, cette forme d'accompagnement est un maillon indispensable dans la trajectoire d'insertion des familles. ■



Bénévoles au Pôle d'Accompagnement Renforcé

MISSIONS

Les Activités de Santé assurent les activités pérennes comme celles du Point Santé, des Lits de Repos et du Lieu d'Hygiène, et coordonnent les prestations proposées sur l'ensemble des services.

■ LITS DE REPOS

- 12 places
- Durée moyenne de séjour : 26 jours
- 123 personnes différentes accueillies
- 3.454 nuitées

■ POINT SANTÉ

- 8.539 soins
- 7.880 soins infirmiers
- 659 actions médecins
- 2.249 démarches de coordination

■ LIEU HYGIÈNE

- 778 douches



L'acquisition par le Foyer de la Chardonnière, destinée à l'accueil des hommes isolés vieillissants en place de stabilisation psychologique, comme ceux en souffrance a élargi le champ d'intervention des activités de santé à mener et à coordonner. Ces transferts ont aussi favorisé le redéploiement des Lits de Repos à la Résidence Le Bordeaux. Pour toutes ces raisons, le Foyer a décidé de recruter une infirmière supplémentaire à l'automne.

Les Activités de Santé, et les moyens qui leur sont attribués, sont à identifier comme un outil supplémentaire et complémentaire aux actions « sociales » d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement et d'insertion et non pas comme une activité indépendante. Pour cette raison le partage des informations entre les intervenants sociaux et médicaux reste primordial pour la

construction et la réalisation de tout projet social avec l'usager.

Si l'exercice 2008 s'est trouvé complexifié du fait de ces changements ainsi que par le renouvellement de plusieurs salariés, la volonté de mettre en place le plus grand nombre d'actions transversales à tous les services du Foyer est intacte : permanences médicales et infirmières, actions de prévention et d'information, participation des usagers aux actions à organiser...

Pour l'année 2009, les permanences médicales, paramédicales et infirmières sont à mettre en place ou à redémarrer : dans les nouveaux locaux du Relais SOS, à la Résidence Le Bordeaux pour les usagers du service Action Familles et du Foyer Eugène Pons, à la Chardonnière, à l'Auberge des Familles pour les parents et en-

fants orientés par le 115 et le Samu Social.

L'engagement de toute l'équipe médicale, et notamment des jeunes professionnels infirmiers est une source de réconfort permanent. Et aussi de la part des bénévoles, dont les médecins qui font preuve chaque jour de fidélité, persévérance et d'un élan positif pour les hommes, les femmes et les enfants accueillis au Foyer.

Enfin l'année 2008 aura permis de faire enfin connaître tant nos besoins que notre compétence toute particulière en matière de traitement de la souffrance psychique. Un agrément en qualité de Groupe d'Entraide Mutuelle nous a en effet été délivré, afin de mieux assister nos équipes dans cette prise en charge dorénavant mieux reconnue. ■

QUELQUES CHIFFRES

- **Personnel** : 4 ETP
10 bénévoles
- **Budget annuel** : 276.636 €
- **Financement** :
 - Etat : 65 %
 - Ville de Lyon : 5 %
 - Foyer : 30 %

MISSION

Financer les actions caritatives du Foyer et permettre aux ménages à faibles revenus d'accéder aux biens de consommation courante.

- **BARABAN**
260 jours d'ouverture
- **CROIX-ROUSSE**
175 jours d'ouverture
- **GUILLOTIÈRE**
177 jours d'ouverture
- **OULLINS**
215 jours d'ouverture
- **VAISE**
174 jours d'ouverture
- **VILLEFRANCHE / S**
90 jours d'ouverture

QUELQUES CHIFFRES

- 6 implantations dans le Rhône
- 100.000 clients
- Personnel : 500 bénévoles
- Chiffre d'affaires : 1.8 M€



Photo : Fabrice Jannier

A l'instar de ses activités sociales, les Bric à Brac sont constitutifs de l'identité du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri. En effet depuis ses origines l'association a eu à cœur de collecter tous les objets utiles et plus particulièrement les vêtements auprès de ses donateurs lyonnais pour les redistribuer aux passagers et aux familles démunies secourues.

C'est aussi dans les premières années, qu'un groupe de dames bénévoles organisa la première « vente de charité », appelée aujourd'hui « Journées d'Entraide », grande brocante solidaire courue par tous lyonnais. C'est cette initiative, destinée à recueillir les premiers fonds privés pour les actions du Foyer, qui fut à l'origine des activités marchandes.

On connaît depuis toujours la fonction contributive des Bric et Brac, dont les recettes représentent presque 20% du budget global du Foyer et lui permettent de conserver son autonomie et sa capacité d'intervention en matière de traitement de l'urgence sociale. On ne dit pas assez combien ces « magasins », d'une économie d'une autre forme, sont les rouages nécessaires au maintien du niveau de vie de ménages de plus en plus nombreux. Ainsi, pas moins de 10.000 clients ont parcouru les travées des Journées d'Entraide au cours du mois de novembre dernier. Sur l'ensemble de l'année, nous estimons à quelques 100.000 visiteurs celles et ceux qui ont rendu visite à nos Bric à Brac.

Le marché de l'occasion est en pleine progression depuis la crise de

1993. Cette tendance d'achat plus fréquente de marchandises « recyclables » ne s'est, depuis, plus démentie. Les effets de la nouvelle crise mondiale que nous traversons devraient également se faire ressentir. Déjà nos clients privilégient-ils les biens de première nécessité, renforçant un peu plus la part de marché des vêtements et produits associés.

Le réseau des Bric à Brac compte dorénavant six implantations sur quatre arrondissements lyonnais ainsi qu'à Oullins et Villefranche-sur-Saône. Près de la moitié du chiffre d'affaires est réalisé dans les secteurs textile, chaussure, maroquinerie, linge de maison. Puis viennent la brocante (7,5 %), le meuble (7,3 %), le jouet (7,2 %) les livres (5,9 %) et l'électricité (5,4 %). Le reste se répartit entre ce que nous pourrions dénommer du « vide grenier ».

En effet ce réseau continue à se développer grâce, et au profit, des activités d'insertion du Foyer. Sans nos ateliers, les Bric à Brac n'auraient aucune marchandise à proposer à la vente. De même, les ateliers de collecte et de tri recrutent chaque année plusieurs dizaines d'employés afin de faire face aux volumes croissant offerts à l'association et destinés au Bric à Brac, boutiques solidaires dans tous les sens du terme. ■

RAPPORT DU TRESORIER

Le compte de résultat

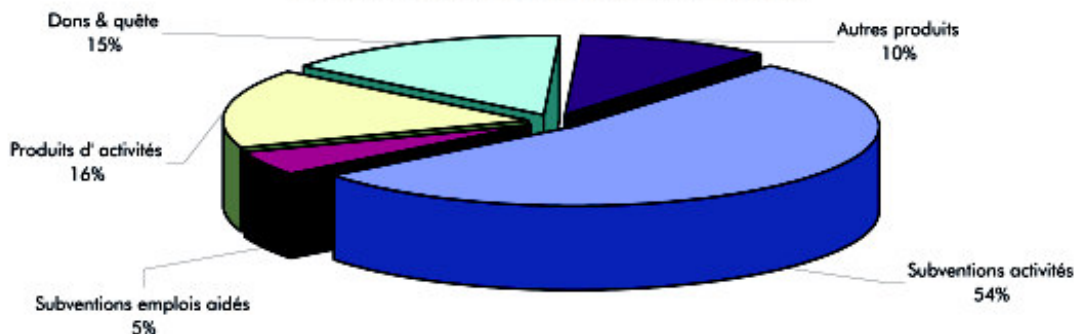
Globalement, l'activité marque une progression de 14 %, constatant nos divers développements exposés dans le rapport d'activité.

■ **Le montant global des ressources de fonctionnement** est de 10.973 K€. Elles incluent 5.867 K€ de subventions directes pour les activités sociales, soit une augmentation de 20 %, en partie due au P.A.R.S.A. en année complète, à un meilleur financement, et représentent 52 % de nos ressources ainsi réparties :

- 72 % Etat
- 16 % Conseil général du Rhône.
- 7 % Ville de Lyon
- 2 % Conseil Régional Rhône-Alpes
- 3 % Divers

Origine des ressources courantes 2008

Ne tient pas compte des dons en nature et de l'apport des bénévoles



	2008	2007	variation
Produits de fonctionnement			
Subventions activités	5 867	4 902	965
Subventions emplois aidés	525	548	-23
Produits d'activités	1 790	1 618	172
Dons & quête	1 672	1 418	254
Autres produits	1 119	1 177	-58
Total recettes	10 973	9 663	1 310
Charges de fonctionnement			
Charges de personnel	4 824	4 400	424
Charges externes	4 382	3 546	836
Impôts et taxes	399	79	320
Amortissements et provisions	1 206	1 188	18
Total dépenses	10 811	9 213	1 598
Résultat de fonctionnement	162	450	-288
Résultat financier	143	701	-558
Résultat courant	305	1 151	-846
Résultat exceptionnel	1 011	6 082	-5 071
Résultat de l'exercice	1 316	7 233	-5 917
	Excédent	Excédent	

■ **Les Bric à Brac** montrent un dynamisme qui se traduit par un produit de 1.790 K€, en hausse de 11 %.

■ **Les dons et quêtes**, incluant les Arbres de la Solidarité, progressent de 18 %.

■ Les charges **de fonctionnement**, 10.811 K€, progressent de 17 %, re-

flétant l'expansion de nos diverses activités.

■ Le **résultat de fonctionnement** est positif de 162 K€.

■ Le **résultat exceptionnel** provient de la réintégration de fonds dédiés affectés à l'acquisition de La Chardonnière.

■ L'opération « Les Arbres de la Solidarité » figure maintenant dans les dons et quête pour 416 K€. Cette ressource est destinée à financer les actions sociales, caritatives et non les déficits découlant d'actions ayant le caractère de service public. Cette somme sera affectée sur 2009 par le Comité des Amis avec l'aval du Conseil d'Administration.

Le Bilan

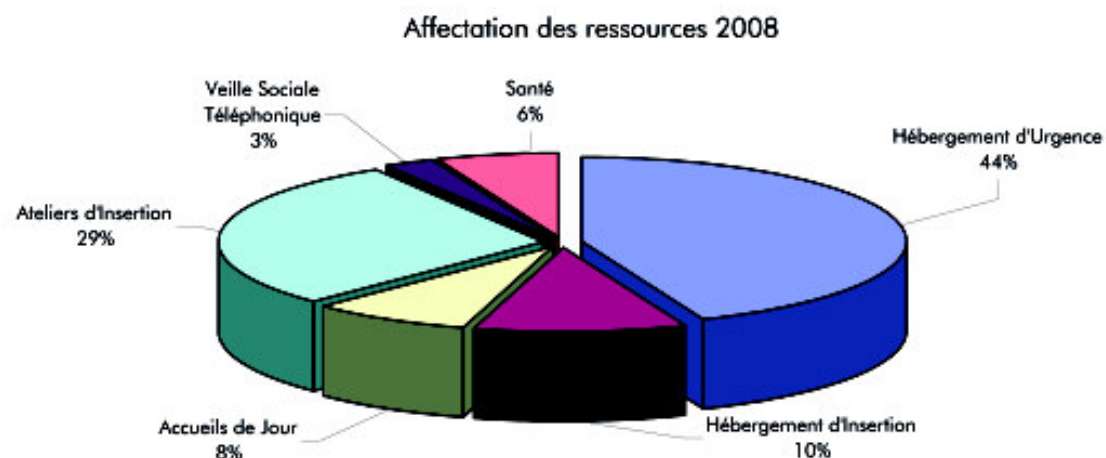
Les immobilisations nettes augmentent de 5.489 K€ suite à l'acquisition de La Chardonnière et du nouveau Centre de Tri.

En conséquence, la trésorerie a baissé d'un montant équivalent : les projets d'investissements en logements sociaux programmés vont utiliser une bonne partie de la réserve actuelle.

ACTIF			PASSIF		
	2008	2007		2008	2007
Terrains	3 521	2 258	Fonds associatif	23 968	16 820
Constructions	8 764	5 135	Résultat	1 316	7 233
Autres immobilisations	6 726	6 129	Fonds permanents	25 284	24 053
Total immobilisations	19 011	13 522	Provisions	502	713
Disponibilités	13 158	18 472	Fond dédiés	3 509	4 296
Autres Actif circulant	658	1 172	Emprunts	1 637	1 766
			Autres dettes	1 895	2 338
Total actif	32 827	33 166	Total passif	32 827	33 166

L'affectation des ressources

Le coût restant à la charge du Foyer pour les actions sociales, après déduction des diverses subventions et autres produits affectés, est de 1.410 K€, en augmentation de 220 K€, se répartissant pour l'essentiel comme suit :



■ Hébergement d'Urgence :	620 K€
■ Hébergement d'Insertion :	147 K€
■ Accueils de Jour :	112 K€
■ Ateliers d'Insertion (*) :	410 K€
■ Veille Sociale Téléphonique :	36 K€
■ Santé :	85 K€
Total :	1.410 K€

(*) après répartition entre les divers services employant du personnel en insertion.

Jean VUILLERMOZ
Trésorier

MERCI À NOS PARTENAIRES

ADMINISTRATION D'IMMEUBLES C. CRETIN / AÉROPORT DE LYON SAINT EXUPÉRY / ALISTER AVOCATS / ALLIADE - HABITAT / ALLIADE - INVESTIM - ALLIADE - SERVICES / ALLIADE - SIAL / ALLIADE - SOFONLY / AMES ELECTRICITE / ANO / APAVE SUDEUROPE / APICIL / APRIL GROUP / ARCADES / ARCHIGROUP / ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DES METIERS / ASSOCIATION DES MAIRES DU RHONE / ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINT-LUC / ATAC / AXIOS INTERNATIONAL / AYGALIN ET BOSSELUT / BANQUE DE VIZILLE / BANQUE HSBC / BANQUE MARTIN MAUREL / BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS / BIOMÉRIEUX / BLÉDINA / BNP PARIBAS / BOCCARD / BOUCHERIE TROLLIET / BOUWFONDS MARIIGNAN IMMOBILIER / BOUYGUES TELECOM / BTP SANTE AU TRAVAIL / CABINET DIDIER SARDIN / CABINET FORTEM / CABINET FROMONT, BRIENS & ASS. / CABINET LAURENT & CHARRAS / CAISSE DE LYON / CAISSE DE DEPOTS & CONSIGNATIONS / CAPSTAN RHONE ALPES / CARREFOUR SOLIDARITE FRANCE / CASINO LE LYON VERT / CEGID / CEI / CHANEL SAS / CHARBONNIER / CIC LYONNAISE DE BANQUE / COMMUNAUTE COMMUNALE D'AGGLOMERATION DE VILLEFRANCHE SUR SAONE / COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE (CNR) / COMPTA GESTION ORGANISATION (CGO) / CONSEIL GENERAL DU RHONE / CONSEIL REGIONAL RHONE ALPES / CORALIE ET VALENTIN / CORPOFINA S.A. / COXINELIS / CPS TECHNOLOGIES / CRCI RHONE ALPES / D.D.A.S.S. / D.D.E. / D.D.T.E.FP. / DELORME TRANSAFIN / DUFAUD COURTAGE / EDF / EIFFAGE CONSTRUCTION / ELECTRABEL - GDF SUEZ / ELECTRIIL / ELITE-NETTOYAGE / ENTREPRISE PITANCE / ERNST & YOUNG / L'ETAT / ETUDE NOTARIALE ALCAIX & ASSOCIES / ETUDE NOTARIALE FAVRE / ETUDE NOTARIALE ROUX & ASSOCIES / EUREXPO LYON / FREL. / FAVONA SA / FIBA TPM / FONDATION BOUYGUES TELECOM / FONDATION DE FRANCE / FONDATION GROUPE SEB / FONDATION JIM BRUNEAU / FONDATION VEOLIA ENVIRONNEMENT / FONTANEL / FRANCONYX HOLDING - RONDOTS.A / GANTELET GALABERTHIER / GDF SUEZ / GENEF - BANQUE LAZARD / GFC CONSTRUCTION / GROUPE GABIS / GROUPE JURIS / GROUPE SLCI / GUINET RHONE ALPES / HUTTOPIA / HYDRO SLIM / I.C.T.L - LIAISONS OPTIQUES / IMPRIMERIE FOUQUET-SIMONET / JOSEPH AGUIERA ET ASS. AVOCATS / KEOLIS LYON / LA GRANDE RECRE / LAPEYRE SAINT-PRIEST / L'AUXILIAIRE / LCL / LE GRAND LYON / LIONS CLUB LYON DOYEN / LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH GESTION / LYON ETANCHEITE / LYON PARC AUTO / LYON PLACE FINANCIERE / MAIRIE DE BRON / MAIRIE DE CALLUIRE / MAIRIE DE CHAMPAGNE AU MONT D'OR / MAIRIE DE CHARBONNIERES LES BAINS / MAIRIE DE CRAPONNE / MAIRIE DE DARDILLY / MAIRIE D'ECULLY / MAIRIE DE GENAS / MAIRIE DE LIMONEST / MAIRIE DE LYON 6 / MAIRIE DE MARCY L'ETOILE / MAIRIE DE MONTROTIER / MAIRIE DE POLLIONNAY / MAIRIE DE ST CYR AU MONT D'OR / MAIRIE DE ST DIDIER AU MT D'OR / MAIRIE DE ST GENIS LAVAL / MAIRIE DE SAINT GENIS LES OLLIERES / MAIRIE DE SAINT MARTIN EN HAUT / MAIRIE DE SAINT SYMPHORIEN SUR COIZE / MAIRIE DE STE FOY LES LYON / MAIRIE DE TASSIN LA DEMI LUNE / MAIRIE DE VILLETTE D'ANTHON / MAIRIE DE STE CONSORCE ET COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DES VALLONS DU LYONNAIS / MAISON VIVRE PLUS / MAZARS / M.B. CONSEILS / MEDEF LYON-RHONE / MEDERIC PREVIOYANCE / MERIAL / MIROITERIE TARGE / NORBERT DENTRESSANGLE / OLYMPIQUE LYONNAIS / OPAC DU RHONE / OSEO FINANCEMENT / PASSWORD / PHARMACIE ROSET-PETIT / PHYLINVEST / PIERRE NALLET IMMOBILIER / PLASTIC OMNIUM / PORTICUS FRANCE / PREFECTURE DU RHONE / PROCIVIS RHONE / PROXISERVE / RAMPATRAVAIL PUBLICS / R.S.I. (REGIME SOCIAL DES INDEPENDANTS) / REGIE BARI / REGIE SAINT LOUIS / RODIER SAS / ROIRET SERVICES / RONDOT SA / ROTARY CLUB DE LYON OUEST / SA ORFIS BAKER TILLY / SADE C.G.TH. / SANOFI PASTEUR / SAS RESIDENCES PRESTIGE / SDEL LYON / SEIA / SEPCOFI / SERF DECINES / SIER CONSTRUCTEUR / SOCIETE GENERALE / SOGELYM DEVELOPPEMENT / SOGELYM STEINER / SOROWIM-VENDOME PIERRE / SOTERLY / SPIE BATIGNOLLES PETAVIT / SPIE BATIGNOLLES SUD EST / SPIE SUD-EST / SUD GROUPE / TARVEL / THABUIS PEINTURE / THS MICHEL DREYFUS / TNT EXPRESS / TOTAL - CENTRE DE RECHERCHE DE SOLAIZE / TOTAL - RAFFINERIE DE FEYZIN / TOUPARGEL / UTEI PROMOTEUR CONSTRUCTEUR / VACHON / VELAN / VEOLIA PROPRIETE / VEOLIA EAU / VEOLIA EAU - USINE DE CROIX-LUIZET / VILLE DE LYON / VOXOA / XENTRUST / ET LES DONATEURS ANONYMES